

PROGRAMME DE FORMATION

Addiction et psychotraumatisme

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

3.00 jour(s)
21:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif intervenant auprès de personnes souffrant d'addictions.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Identifier les psychotraumatismes chez les personnes qui présentent une conduite addictive.

Repérer les liens entre psychotraumatisme et addiction.

Présenter les approches thérapeutiques actuelles.

Programme

"• Définition et bref historique du psychotraumatisme.

- Le trauma simple et le trauma complexe.
- Les symptômes du psychotraumatisme.
- Neurobiologie du psychotraumatisme.
- Neurobiologie de l'addiction.
- Psychotraumatisme et addiction.
- Psychotraumatisme et addiction au produit.
- Psychotraumatisme et addiction comportementale.
- Les symptômes du psychotraumatisme et de l'addiction.
- Les différentes thérapies existantes à l'heure actuelle.
- Postures professionnelles."

Méthodes et supports

Apports théoriques. Cas cliniques. Jeux de rôle. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.